



POMME DE TERRE

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par ARVALIS
– Institut du Végétal et Comité
Centre et Sud

Observateurs

AGRI BEAUCE, Agro centre,
Chambre d'Agriculture 41,
Chambre d'Agriculture 28,
Chambre d'Agriculture 45,
COMITE CENTRE ET SUD, Ferme
des Arches, FREDON Centre-
Val-de-Loire, Les 3 Laboueurs,
PARMENTINE, POM ALLIANCE
SA, PRIMEALE, SELECT UP,
SOUFFLET AGRICULTURE.

Relecteurs

COMITE CENTRE ET SUD

Directeur de publication

Maxime BUIZARD-BLONDEAU,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à partir
d'observations ponctuelles. Il
donne une tendance de la
situation sanitaire régionale, qui
ne peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val de
Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la protection
de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

SOMMAIRE

Composition du réseau d'observation.....	2
Pucerons	2
Cicadelles	4
Mildiou	5
Mieux connaître	8
Notes nationales	9

EN BREF

Toutes les parcelles sont désormais plantées. Les stades s'échelonnent ainsi entre « non levé » et « 50 % de plantes adjacentes qui se touchent » pour les plus précoces.

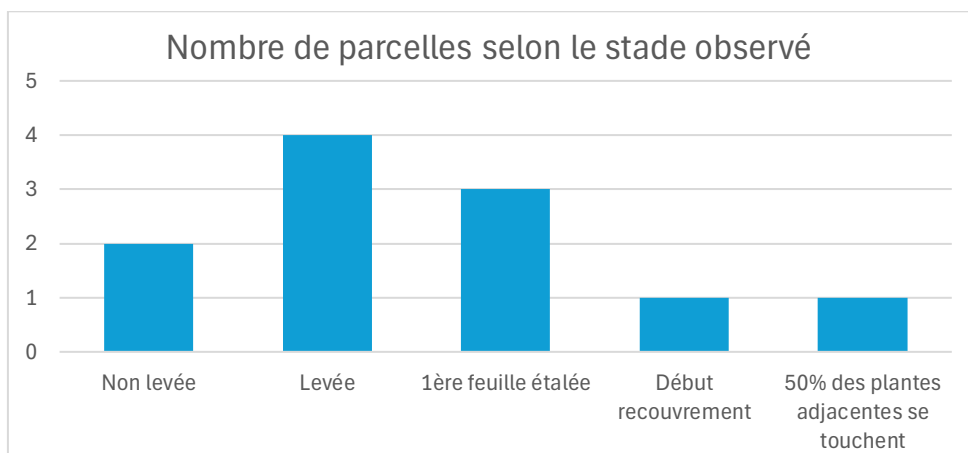
Des pucerons ailés sont signalés et piégés sur l'ensemble de la zone de production y compris hors réseau BSV.

Le risque de mildiou sur nos cas types reste faible pour cette semaine.

Composition du réseau d'observation



Cette semaine le réseau est constitué de 11 parcelles dont 2 parcelles non levées, 4 qui lèvent seulement et la plus avancée qui atteint le stade où 50% de plantes adjacentes se touchent.



Pucerons

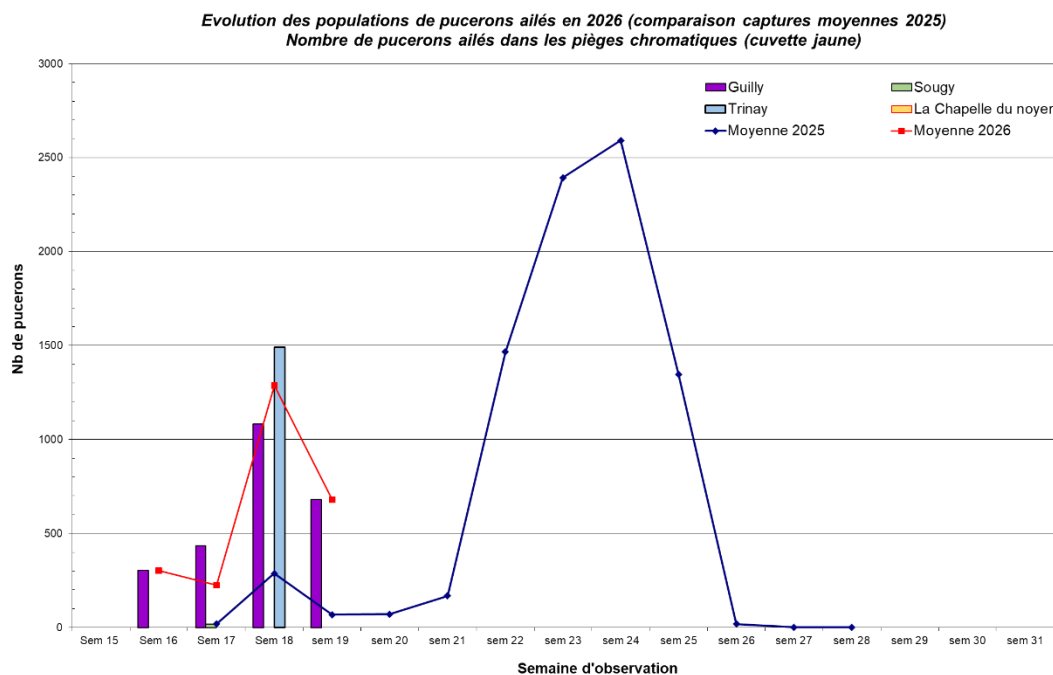


Contexte d'observations

Cette semaine, nous avons reçu les décomptes des prélèvements de Trinay. Ces pucerons ont été piégés semaine 18. Ils étaient plus nombreux que sur le site de Guilly, à date identique : 1490 pucerons, dont 1444 *Myzus Persicae*.

Cette semaine, nous avons également reçu, le décompte des captures de Guilly. Les pucerons sont au nombre de 680 dont 520 *Myzus Persicae*. Il semblerait qu'un pic de vol ait été atteint la semaine passée sur cette parcelle de primeur. A confirmer avec les observations des prochaines semaines et sur les autres sites de piégeages.

Les pucerons sont plus nombreux, à date identique, que lors de la campagne 2025.



Sites de capture	Nombre total de pucerons	Pucerons Myzus persicae
Guilly (45)	680	520

Au sein du réseau, des pucerons ont également été observés sur 9 des 11 parcelles suivies cette semaine.

- Sur 2 parcelles, ont été signalés 1 à 3 individus et sur 6 parcelles entre 4 et 10 individus
- 2 parcelles ont entre 31 et 50% de leurs folioles porteuses et 3 parcelles ont entre 51 et 100% de leurs folioles porteuses

En dehors du réseau BSV, 4 parcelles avec des pressions significatives sont également signalées. Sur deux d'entre elles, des pucerons ailés entre 10 et 15 par plante ont été détectés, secteur Eole en Beauce (28) et Tigy (45). Une autre parcelle, moins touchée avec 4-5 ailés par plante. Et sur la 4^{ème} parcelle, détection de pucerons aptères présents avec plus de 50% des folioles porteuses.

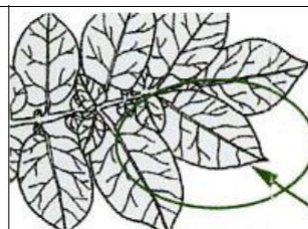


Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Observation des pucerons

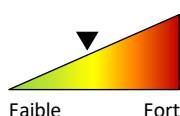
- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.



Prévision

La baisse des températures et les pluies attendues dans les prochains jours devraient limiter le risque pucerons.



A noter que des coccinelles sont également identifiées sur deux parcelles.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques

- Utilisation de variétés peu sensibles aux viroses
- Favoriser la présence et l'installation d'auxiliaires
- Gestion des tas de déchets
- Gestion des repousses

	<p>Produits de bio-contrôle contre les pucerons : Des expérimentations sont mises en place depuis plusieurs années pour évaluer l'efficacité de produits de bio-contrôle contre les pucerons.</p>
	<p>Résistance aux produits phytosanitaires : Risque de résistance chez <i>Myzus persicae</i> aux substances : pyréthrinoïdes. Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/.</p>

Cicadelles



Contexte d'observations

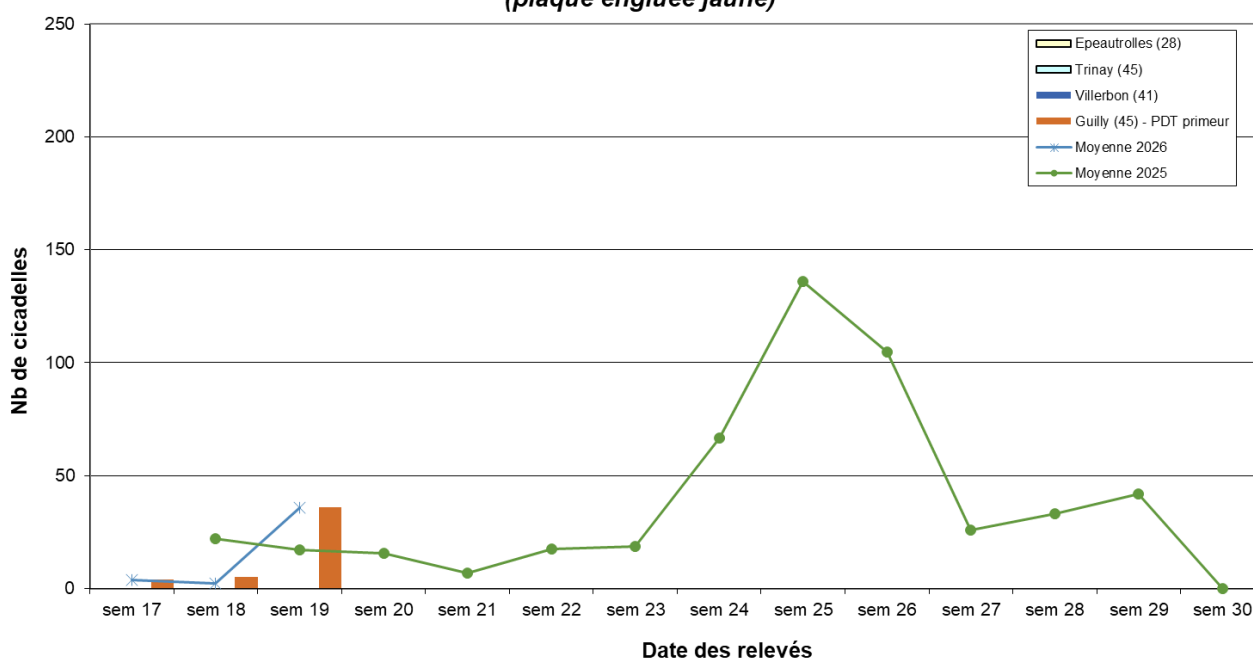
Le réseau disposera de 4 pièges englués pour cette campagne. Cette semaine, un piège a été relevé. Les 3 autres sites seront intégrés au dispositif de suivi dans les semaines à venir. Le site de Guilly (45) dénombre ainsi 36 cicadelles, en nette augmentation par rapport à la semaine dernière (5 cicadelles).

En 2025, à date identique, en moyenne 17 cicadelles étaient détectées sur 3 sites. Bien que les conditions météo actuelles et à venir ne soient pas favorables au développement des cicadelles, la dynamique de population reste à surveiller.

Site	Nombre de cicadelles
Guilly (45)	36

Evolution des populations de cicadelles sur Pomme de terre en 2026

Nombre de cicadelles dans les pièges chromatiques (plaque engluée jaune)





Rappel des Mesures prophylactiques :

- Utilisation de variétés peu sensibles au mildiou ([liste consultable ici](#))
- Bonne gestion de l'implantation de la culture
- **Gérer les tas de déchets (voir BSV Spécial n°2)**
- **Limiter les repousses dans les autres cultures (voir BSV Spécial n°2)**



Modélisation : Utilisation du modèle Mildiou

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mildiou d'Arvalis (Ex Mileos®) qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

- **La réserve de spores** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourraient contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**

- Lorsque la réserve de spores est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.
- L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :
 - Si la réserve de spores atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
 - Si la réserve de spores atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires ;
 - Si la réserve de spores atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spores donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

- **Les poids de contamination** : Ils représentent **l'intensité du phénomène de contamination**. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). **C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**



Situation et risque au 12 mai

Sur les parcelles du réseau, aucun dégât ni présence de mildiou n'a été signalé pour le moment, quel que soit le stade des pommes de terre.

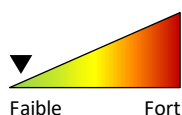
Le réseau est composé cette semaine de 4 cas types sur la zone de production, et sera renforcé la semaine prochaine par de nouveaux cas types. Le niveau de risque actuel est faible sur ces 4 cas types quel que soit le niveau

de sensibilité variétale. A noter que le cas type situé à Illiers-Combray (28) a atteint le niveau de risque hier, le 11 mai.

Département	Station météo	Niveau de risque au 12/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque			Pluies (en mm) depuis 7 jours
				VS	VI	VR	
Loir-et-Cher (41)	Choue (6h)	Faible	/	NON	NON	NON	55.7
	Beauce-la-Romaine (15h)	Faible	/	NON	NON	NON	55.2
Essonne (91)	Boigneville (15h)	Faible	/	NON	NON	NON	35.4
Eure-et-Loir (28)	Illiers-Combray (15h)	Faible	Le 11/05 pour les VS	NON	NON	NON	57



VS = variété sensible / VI = variété intermédiaire / VR = variété résistante

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.



Comme l'an passé, le niveau de risque est faible à date. Les averses des prochains jours plutôt favorables au mildiou seraient en partie compensées par la chute de températures attendue en cette fin de semaine, limitant ainsi le développement de la maladie.

Sur la base des données prévisionnelles (à J+2), le seuil indicatif de risque ne devrait pas être atteint quel que soit le niveau de sensibilité variétale et la station météo.

	<p>Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent contre le mildiou Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service</p>
	<p>Résistance aux produits phytosanitaires : Résistance de la lignée de mildiou EU_37_A2 au fluazinam (lignée détectée en CVL en 2021). Résistance de la lignée de mildiou EU_43_A1 aux fongicides de la famille des CAA (mandipropamide) et parfois oxathiapiproline dans le Bénélux et Danemark (lignée détectée en CVL en 2024).</p> <p>Afin de limiter les risques d'évolution de résistances et maintenir une efficacité satisfaisante des solutions disponibles, retrouvez les résultats de la note 2026 corédigée par l'INRAE, l'Anses et ARVALIS, dressant l'état des lieux, par maladie et par mode d'action, des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille : Note commune ARVALIS / ANSES / INRAE résistances aux fongicides ARVALIS</p> <p>Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/</p>

Prochain BSV le 19 mai 2026

633 abonnés au BSV Pommes de terre



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
 AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Mieux connaître

LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)



L’Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l’arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d’Intervention Sanitaire d’Urgence (PNISU).

Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d’identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l’abdomen.

Il est très polyphage et s’attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l’Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr (avec photo si possible).



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil ! Pour en savoir plus : [lien](#)

Site Internet : <https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <https://www.popillia.eu/downloads>



Datura stramoine *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)